

## 8.5 Protection sociale en Europe

En 2019, les **dépenses de protection sociale** atteignent en moyenne 28 % du produit intérieur brut (PIB) au sein de l'Union européenne (UE) ► **figure 1**. Cette part est la plus élevée en France (34 %) et dépasse également 30 % en Finlande, en Allemagne et au Danemark. *A contrario*, elle est inférieure à 20 % dans les pays de l'Est et est de 15 % en Roumanie et à Malte. Elle est la plus faible en Irlande (14 %). Les écarts reflètent des différences de niveaux de vie, mais également la diversité des systèmes nationaux de protection sociale. Entre 2018 et 2019, la part des dépenses de protection sociale dans le PIB a baissé dans 10 pays de l'UE. Cette diminution atteint 0,9 point pour la Hongrie et 0,6 point pour l'Irlande et la Suède. Elle est de 0,3 point pour la France. À l'opposé, la Pologne affiche une hausse de 1,6 point.

Les pensions de vieillesse et de survie (la survie recouvrant principalement les pensions de réversion) représentent partout, excepté en Irlande, la première dépense de protection sociale. En 2019, elles représentent 46 % des **prestations sociales** versées dans l'UE. Cette part est particulièrement élevée dans les pays du Sud : 57 % au Portugal, 59 % en Italie et 64 % en Grèce. Elle est aussi élevée en Roumanie (52 %) et en Pologne (53 %). À l'autre extrémité, l'Irlande y consacre 34 % de ses prestations sociales, en raison de la jeunesse de sa population. La France occupe une position intermédiaire (46 %).

Les dépenses de maladie et de soins de santé constituent la deuxième dépense sociale. Leur

part varie de 20 % en Grèce à 39 % en Irlande, en passant par 29 % en France. Les dépenses consacrées aux autres risques restent plus modestes. La France consacre 7 % de ses prestations sociales à l'invalidité, contre 8 % en moyenne dans l'UE et 16 % pour le Danemark. Le risque famille et enfance est également proche de la moyenne européenne pour la France (7 %, contre 8 % dans l'UE), les pays du Sud se situant en deçà. Les prestations chômage varient selon le taux de chômage et la générosité du système d'indemnisation. En 2019, la France y consacre 6 % de ses prestations sociales, contre 5 % dans l'UE, ces parts allant de près de 0 % en Roumanie à 7 % en Espagne.

La protection sociale est financée soit par des cotisations sociales, soit par des recettes fiscales, sous forme de **contributions publiques** et d'**impôts et taxes affectés**. En 2019, 19 pays de l'UE financent majoritairement leur protection sociale par des cotisations sociales ► **figure 2**. Cependant, la part des recettes budgétaires et fiscales augmente dans la majorité des pays depuis une vingtaine d'années, la base d'imposition de ces dernières étant plus large que celle des cotisations sociales assises sur les seuls revenus du travail. C'est le cas en France depuis les années 1990 (création de la CSG en 1991, puis montée en puissance en 1998 et 2018, affectation croissante de taxes comportementales ou d'autre nature et de contributions dues par les entreprises). ●

### ► Définitions

Les **dépenses de protection sociale** comprennent la fourniture des prestations sociales, les coûts administratifs et autres dépenses. La fourniture de prestations en représente l'essentiel.

Les **prestations sociales** regroupent les prestations sociales contributives, accordées en contrepartie de cotisations et qui correspondent à un revenu de remplacement (pensions de retraites et indemnités chômage), et les prestations sociales non contributives (prestations familiales, allocations logement, minima sociaux, prime d'activité).

**Contributions publiques, impôts et taxes affectés :** voir *Glossaire*.

### ► Pour en savoir plus

*La protection sociale en France et en Europe en 2020 - édition 2021*, coll. « Panoramas de la Drees - Social », décembre 2021.

## ► 1. Prestations sociales en 2019

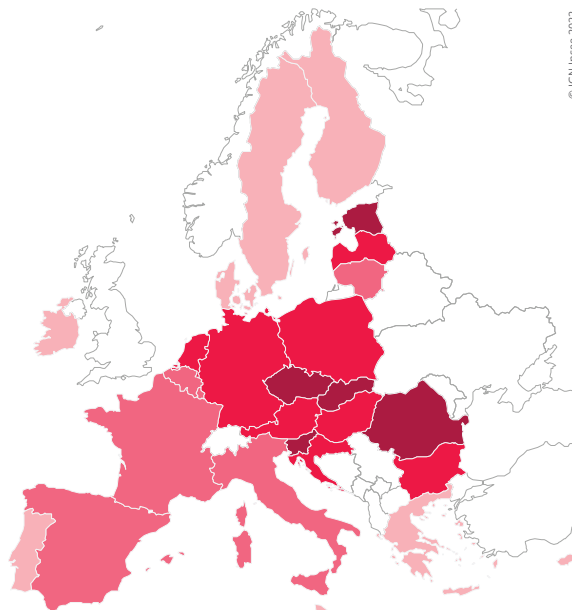
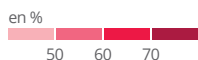
	Répartition des prestations sociales selon le risque couvert (en % du total des prestations)						Dépenses totales de protection sociale (en % du PIB)
	Vieillesse, survie	Maladie, soins de santé	Invalidité	Famille, enfance	Chômage	Logement, exclusion sociale	
Allemagne	38,5	35,7	8,7	11,6	3,2	2,4	30,1
Autriche	50,4	26,9	6,1	9,2	5,4	2,0	29,3
Belgique	46,8	27,3	9,3	7,7	5,6	3,5	28,8
Bulgarie	47,4	30,2	8,3	10,0	2,9	1,3	16,5
Chypre	53,2	25,2	4,1	5,8	5,0	6,8	18,1
Croatie	42,7	33,8	10,0	9,2	2,8	1,5	21,3
Danemark	41,3	21,2	15,8	10,9	4,2	6,6	31,5
Espagne	51,6	27,3	6,9	5,6	7,2	1,5	24,1
Estonie	40,9	29,1	11,6	14,4	3,3	0,8	16,6
Finlande	46,1	22,9	9,6	10,0	5,5	5,9	30,1
<b>France</b>	<b>45,5</b>	<b>28,6</b>	<b>6,5</b>	<b>7,4</b>	<b>6,1</b>	<b>6,0</b>	<b>33,5</b>
Grèce	64,1	19,7	4,4	6,2	4,0	1,7	25,1
Hongrie	49,1	28,3	5,8	11,3	1,9	3,6	16,7
Irlande	34,3	39,4	5,7	10,0	5,9	4,7	13,6
Italie	58,5	22,8	5,6	4,0	5,5	3,6	29,2
Lettonie	46,8	29,3	8,5	10,4	4,0	1,0	15,6
Lituanie	43,3	30,5	8,7	10,8	4,6	2,1	16,5
Luxembourg <sup>1</sup>	40,0	25,8	10,4	15,5	5,6	2,8	21,9
Malte	50,7	36,6	3,7	5,7	1,2	2,1	14,7
Pays-Bas	41,6	34,8	9,3	4,6	3,1	6,6	28,8
Pologne	53,0	24,1	5,6	14,5	1,1	1,7	21,3
Portugal	57,1	26,7	7,2	5,2	2,8	0,9	24,0
Rép. tchèque	47,3	33,7	6,2	9,0	2,2	1,7	18,8
Roumanie	52,2	29,8	5,9	11,2	0,3	0,6	15,3
Slovaquie	45,4	32,6	8,4	9,3	2,9	1,5	17,9
Slovénie	46,7	34,1	4,9	8,4	2,3	3,7	22,2
Suède	45,4	27,4	9,7	10,7	2,9	3,9	27,6
<b>UE</b>	<b>46,3</b>	<b>29,5</b>	<b>7,6</b>	<b>8,4</b>	<b>4,5</b>	<b>3,7</b>	<b>28,0</b>

1 Les données relatives au Luxembourg ne sont pas entièrement comparables aux autres pays car environ 40 % des bénéficiaires de prestations vivent en dehors du pays (travailleurs frontaliers notamment).

**Lecture :** en 2019, en France, la dépense totale de protection sociale équivaut à 33,5 % du produit intérieur brut (PIB) ; 45,5 % des prestations sociales sont consacrées au risque vieillesse et survie.

**Source :** Eurostat, Sespros (extraction des données en juin 2022).

## ► 2. Part des cotisations sociales dans les recettes de protection sociale en 2019



**Note :** cotisations des employeurs et des personnes protégées (salariés, travailleurs indépendants, retraités ou autres personnes).

**Lecture :** en 2019, en Espagne, les cotisations sociales représentent 58,3 % des recettes de protection sociale.

**Source :** Eurostat, Sespros (extraction des données en juin 2022).